

31 Janvier

MARCELLE (env.330-411) moniale

Au début de l'an 411 meurt Marcelle: c'était une noble romaine dont on se souvient comme de la première promotrice de la vie monastique féminine à Rome.

Sa vie nous est contée avec d'amples détails historiques et spirituels par Jérôme, qui l'a connue vers 382, lors de son séjour à Rome. Marcelle, née peu avant 330, provenait d'une illustre famille. Les faits décisifs de sa vie furent son veuvage précoce, après seulement sept mois de mariage, et la rencontre avec les Vies des pères du désert, qui, grâce à Athanase, commençaient à circuler en Occident.

S'étant retirée dans sa propre maison sur l'Aventin, Marcelle prit la décision de mener une vie de renoncement, à la recherche de la pauvreté de cœur nécessaire pour comprendre les Écritures et accomplir la volonté de Dieu. Ainsi Marcelle devint une interprète des Écritures fort appréciée.

Avec le temps d'autres jeunes femmes s'unirent à elle, animées des mêmes intentions. Même si elles ne furent ni les premières ni les seules femmes à chercher à fonder un foyer monastique dans la capitale de l'Empire, la rencontre de Jérôme leur donna, en même temps qu'un guide spirituel sûr, une notoriété qui dure jusqu'à nos jours.

Quand deux de ses compagnes, Paule et Eustochium, décidèrent de suivre leur père spirituel en Palestine, Marcelle pensa qu'elle n'avait pas à abandonner le lieu de solitude qu'elle avait réussi à créer au cœur même de la ville. Même l'arrivée des Goths menés par Alaric, dont Marcelle connut d'expérience la brutalité, ne l'empêcha pas de demeurer sereine jusqu'à la fin dans son petit monastère citadin, à rechercher la volonté de Dieu dans l'écoute priante de sa Parole.

Lecture

Elle était enflammée d'un incroyable amour pour les divines Écritures, et ne cessait de chanter : « J'ai caché vos paroles dans mon cœur, pour ne commettre envers vous aucune offense »(Ps 118,11) ; et ce qui est dit de l'homme parfait : « Sa volonté est dans la loi du Seigneur, il méditera cette loi nuit et jour » (Ps 1,2). La méditation de la loi, elle ne la faisait pas consister à répéter les choses écrites, comme le pensent les pharisiens ; elle l'entendait de l'œuvre même, conformément à cette recommandation de Paul : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, dans une action quelconque, faites tout pour la gloire de Dieu »(1 Co 10,31). Elle n'oubliait pas ce mot du prophète : « J'ai puisé l'intelligence dans vos commandements »(Ps 118,104). C'est en accomplissant les préceptes qu'elle comptait mériter l'intelligence du texte sacré. (Jérôme, de la Lettre 127).

Les Églises font mémoire...

Anglicans : Jean Bosco (+1881), prêtre, fondateur des Salésiens

Catholiques d'occident : Jean Bosco, prêtre (calendrier romain et ambrosien)

Coptes et Ethiopiens (22 tubah/terr) : Antoine le Grand, astre du désert et père de tous les moines

Luthériens : Charles Spurgeon (+1892), prédicateur du réveil en Angleterre

Maronites : Triphine de Cyzice (III-IVe s.), martyre ; Acace de Tolémaïde et ses compagnons (+ env.273), martyrs

Orthodoxes et Gréco-catholiques : Cyr et Jean d'Alexandrie (+ env.303), thaumaturges ; Cyrille et Marie (XIVe s.), parents de saint Serge, moines (Église russe) ; Maxime (+1516), archevêque de Valachie (Église serbe) ; Ephrem Mzire (IXe s.), moine (Église géorgienne)